







VOTER **FSU**, C'EST VOTER POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ

MERCREDI 28 NOVEMBRE

SUR VOTRE SITE ESPE

jusqu'à 17h30

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

Parmi les membres, il y a des représentant-es étudiant-es ou stagiaires;

- On y vote:
 - => le budget ;
 - => les modalités de contrôle des connaissances ;
 - => les maquettes de formation ;
 - => les recrutements ; mention 1er degré

Pourquoi être représenté-es à ce conseil ?

Vos élu-es stagiaires et étudiant-es FSU y porteront des revendications afin d'améliorer les conditions de formation, d'étude et de travail des étudiant-es et des stagiaires.

Qui sont nos candidat-es?

Candidat-es Conseil d'école

1 Eleana SANCHEZ PLC 2 2 Adrien CANTE PE stagiaire, PES Tarn

Candidat-es mention 1er degré

- 1. Charlotte DECHAUME, PES Toulouse
 - 2. Sylvain MEALLET, PES Toulouse
 - 3. Sophie ALLARD, PES Toulouse
 - 4. Adrien CANTE, PES Tarn

Nos revendications concrètes

- ✓Un **continuum de formation** en amont et en aval du master, incluant une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière.
- ✓ La possibilité de modules de pré-professionnalisation proposés dès la licence, notamment pour les pré-recrutés, permettant de s'orienter et d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs scolaires.
- ✓ Une formation initiale intégrée et progressive articulant les dimensions professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓un cadrage de la formation et de la validation inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ Des formations adossées à la recherche prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.
- ✓ Faire vivre des équipes pluricatégorielles pour la formation des enseignant-es
- ✓ Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la licence : dispositifs de pré-recrutements massifs permettant une prise en compte des années d'étude dans la future carrière et la retraite.